



INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

ÉDITO

DU MOUVEMENT DANS LES TRANSPORTS PUBLICS

Le 12 décembre dernier, la nouvelle grille horaire des transports en commun suisses est entrée en vigueur. Si aucun changement n'est à relever pour la commune, c'est l'occasion de faire le point sur tous les projets en cours ou à venir en lien avec les transports publics. En effet, à la suite de l'entrée en vigueur en 2004 de la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés, les rénovations de gares se poursuivent. Après Fleurier en 2015 et l'arrêt de la Presta Mines d'asphalte en 2020, les travaux à Buttes se finissent ces jours. Pour Couvet, l'enquête publique pour le projet de rénovation s'est finie en mai dernier avec des travaux prévus dès 2024. Pour Môtiers, le projet doit encore être publié mais le but est de synchroniser les travaux avec ceux de Couvet pour optimiser les remplacements

de trains à organiser. Concernant Noiraigue, dont la gare est sous contrôle des CFF, une rénovation est envisagée à plus long terme, à l'horizon 2026.

Pour finir, une bonne nouvelle du côté des bus : les autorités cantonales ont cette année validé l'importance stratégique de la ligne de bus 591 qui relie Val-de-Travers à La Chaux-de-Fonds (via le train aux Ponts-de-Martel). Le financement de la ligne sera dorénavant assuré au niveau cantonal, ce qui, au-delà de l'aspect financier pour la commune, pérennise cette correspondance et le trajet en 55 minutes entre Couvet et La Chaux-de-Fonds. Pas de changement du côté de CarPostal, avec notamment la ligne 383 qui relie toujours Fleurier au Locle – également en 55 minutes.

ÉCHO DES AUTORITÉS

ÉCHANGES AVEC LA POPULATION DE NOIRAIGUE

Chose promise, chose due. En mars 2020, au terme de la présentation du nouveau plan de stationnement du village de Noiraigue, conçu par la Commune dans le but de diminuer une partie des nuisances subies par ses habitants, le Conseil communal avait promis à ces derniers de revenir faire le bilan du projet après une ou deux saisons touristiques.

surtout pour échanger avec les Néraouis, écouter leurs opinions, apporter des réponses à leurs interrogations et prendre note de plusieurs propositions qui seront examinées attentivement par l'administration. La présentation faite aux Néraouis est accessible sur www.vdt.ch/page/presentations-la-presse-et-la-population

Le 29 novembre dernier, les cinq membres de l'Exécutif se sont donc rendus au pied de la Clusette pour présenter les différentes mesures prises en 2020 et en 2021 pour améliorer encore le concept mais

Cette soirée a également été l'occasion de faire le point sur plusieurs autres dossiers comme le tourisme, les travaux de la station d'épuration et ceux du tunnel de la Clusette et la protection du village contre les chutes de pierres.

OFFRES D'EMPLOI

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

MISES À L'ENQUÊTE



Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'urbanisme à Couvet. Plus d'informations : www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Date limite opposition
Couvet – La Presta	27 décembre 2021
Couvet – Rue du Quarre 5	3 janvier 2022
Couvet – Grand-Rue 4	3 janvier 2022

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

LE COLLÈGE DES VERRIÈRES SE PRÉSENTE

La commune des Verrières fait partie du Cercle scolaire du Val-de-Travers et en vertu de la convention qui lie les trois communes de la région, le collège des Verrières, son équipe pédagogique et ses 77 élèves sont placés sous l'autorité de la commune de Val-de-Travers. Cinq classes se partagent le collège ; la première est une classe multi-âges

qui regroupe les élèves de 1^{re} et de 2^e années, alors que chacune des quatre autres classes sont à un seul niveau, pour les élèves de la 3^e à la 6^e année, provenant des Verrières et de sa montagne, mais aussi des Bayards et de ses hauts. Dès la 7^e année, les élèves se rendent à Fleurier pour la suite de leur scolarité obligatoire.



Les enseignants de ce collège sont, de gauche à droite, Laurence Jeanrenaud (12H), Alain Voirol (5H), Nell Aimonetti (3H), Kathleen Braghini (4H) et Enola Isler (6H). Manquent sur la photo, Nadjeđa Leu (12H), Sophie Fatton (3H), Virginie Barraud (6H) et Amandine Vuille (soutien socio-éducatif en 12H). (24/24) ©Tam Berger

ANNONCES

DÉCHIQUETAGE DES SAPINS DE NOËL

Afin de permettre le recyclage des sapins de Noël, le service des travaux publics organise une matinée de déchiquetage, **le samedi 8 janvier 2022 de 8 h à 11 h 30** au chauffage à distance (CAD), Grand-Rue 18b, à Couvet.

Si vous êtes intéressés par ce service, veuillez vous rendre sur place avec votre sapin où un employé communal se tiendra à votre disposition pour la suite des opérations.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DE FIN D'ANNÉE DES SERVICES COMMUNAUX

Durant les fêtes de fin d'année, les services seront **fermés** comme suit :

Du 24 décembre au 31 décembre 2021 :
Guichet social régional, rue des Collèges 2, 2108 Couvet (032 886 44 00)

Du 24 décembre 2021 au 7 janvier 2022 :
- **Contrôle des habitants,**
rue du Temple 8, 2114 Fleurier (032 886 43 00)
- **Protection de la population,**
Grand-Rue 38, 2108 Couvet (032 886 43 40)

Retrouvez les horaires des autres services de l'administration sur notre site Internet : www.val-de-travers.ch

RÉSULTAT DU CONCOURS PRÉVENTION 144

Si les services d'ambulances sont généralement connus et reconnus pour la prise en charge préhospitalière de patients ou le transfert de ces derniers d'un établissement de soins à un autre, ils ont aussi un rôle important à jouer en ce qui concerne la prévention en matière de santé. Cette facette est au centre d'une campagne visant à sensibiliser la population du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers aux risques liés aux arrêts cardio-respiratoires (ACR) et aux accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Dans ce cadre, un stand a été organisé en octobre dernier avec un concours à la clé. Les heureuses gagnantes sont : Cathy Keller et Gisèle Erb, toutes deux habitantes des Bayards, qui ont reçu un livre de cuisine pour le cœur ainsi qu'un petit couteau suisse. Félicitations à elles !

EN BREF

MIEUX VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

L'École Jean-Jacques Rousseau avait prévu, en mai 2020, de faire planter une haie à ses 1'300 élèves qui auraient dû être réunis pour célébrer l'aboutissement de ce projet d'envergure, lors de la journée du « Mieux Vivre Ensemble ». En raison de la pandémie de coronavirus, cette action a dû être considérablement redimensionnée. Ainsi, cette haie a été plantée en octobre 2021 par le service des forêts de la commune de Val-de-Travers, aidé d'élèves du cycle 3 et du chef concierge du collège de Longereuse. Elle a pour but d'améliorer la biodiversité aux abords de ce complexe scolaire. C'est pour cette raison qu'elle est constituée d'arbustes indigènes : amélanchiers, noisetiers, sorbiers, alisiers, épines noires et épines-vinettes, cornouillers, sureaux, ifs, viornes et aubépines. Aux promeneurs de les reconnaître !

